

PROJETSANTE

*(Association de valorisation du patrimoine
hospitalier de Sierre - Loèche)*



Rapport d'activité 2010

Introduction

L'année 2010 restera comme une année de transition pour l'Association ProjetSanté. Année de transition notamment dans le cadre de la restructuration des bâtiments qui sont la propriété de ProjetSanté. Cela est dû principalement aux démarches entreprises auprès du Département de l'éducation, de la culture et du sport pour mettre au bénéfice d'une subvention cantonale les travaux d'assainissement du bâtiment de l'Ecole Cantonale d'Art du Valais (ECAV).

De plus, le Comité a décidé de mobiliser une partie de son avoir financier en faisant l'acquisition d'actions de sociétés anonymes suisses (Nestlé et Novartis). Ces actions, que les spécialistes bancaires appellent « actions défensives », car moins spéculatives et moins sujettes à de fortes variations boursières, ont le mérite de servir un dividende de l'ordre de 3 à 4%. Ces taux sont bien plus élevés que les placements bancaires à court terme (taux de 0.5% pour des placements à 12 mois).

S'agissant des activités en lien avec le domaine de la santé, l'Association a organisé deux conférences tout public et a collaboré à l'organisation d'une troisième. Ces manifestations ont réuni, à chaque reprise, plus d'une centaine de personnes manifestant ainsi l'intérêt qu'a la population à réfléchir sur des thèmes en lien avec la santé.

Un concours d'objets graphiques a également été organisé. Les étudiants de l'ECAV et de l'EPAC ont ainsi pu réaliser des affiches sur le thème « Bougez ! ».

Pour le Comité

Manfred Stucky
Président

Dominique Epiney
Secrétaire



Immeuble Les Martinets

Table des matières

Introduction	3
Organes de l'Association 2009 - 2013	5
Ordre du jour de l'Assemblée générale du lundi 23 mai 2011	7
Rapport du président du Comité de l'Association	8
Comptes 2010 : fonctionnement et investissements	13
Bilan au 31 décembre 2010	14
Annexe au bilan	15
Rapport de l'organe de révision	16
Budget 2012	17
Conclusions	18
Site internet	19
Demande de soutien	20
Les numéros de téléphones utiles	23
Le service des urgences	23

Organes de l'Association 2009 - 2013

1) Membres de l'Assemblée générale de ProjetSanté

Bases statutaires :

. Délégués à l'Assemblée générale (article 9 des statuts du 14 juin 2004)

Anniviers	Marc-Antoine Genoud Nadine Zufferey
Chalais	Olivier Hugo Alain Perruchoud Elisabeth Perruchoud
Chermignon	Romaine Duc-Bonvin Jean-Claude Savoy
Chippis	Laetitia Bonvin
Grône	Gaby Favre Christian Jacot
Icogne	Eric Kamerzin
Lens	David Bagnoud Aimé Bonvin Philippe Emery
Leuk Region	Kilian Fryand Christian Jäger Urs Kuonen Raoul Loretan Thomas Studer Roberto Schmidt
Miège	Daniel Fuchser
Mollens	Stéphane Pont
Montana	Vincent Bonvin Francis Tapparel
Randogne	Paul-Albert Clivaz Gabriel Saugy Madeleine Vocat-Mayor
St-Léonard	Claude-Alain Bétrisey Guy Delalay
Sierre	Patrick Bérod Jérôme Crettol François Genoud Dominique Germann Mercedes Meugnier-Cuenca Pascale Morard Marie-José de Preux

	Christian Nanchen
	Christiane Rieille
	Mario Rossi
	Jean-Paul Salamin
	Manfred Stucky
	Pascal Viaccoz
	Juventa Zengaffinen
	Arnaud Zufferey
Venthône	Gérard Clivaz
Veyras	Bernard Z'graggen

2) Membres du Comité de ProjetSanté

Bases statutaires :

. Membres du Comité de ProjetSanté (article 13 des statuts du 14 juin 2004)

MM. Manfred Stucky, président
Stéphane Pont, vice-président
Mme Mercedes Meugnier
Alain Perruchoud
Roberto Schmidt
Dominique Epiney, secrétaire

Ordre du jour de l'Assemblée générale du lundi 23 mai 2011

1. Ouverture de l'assemblée, salutations par le Président du Comité
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Désignation des scrutateurs
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2010
5. Rapport du président du Comité de l'Association
6. Comptes 2010
 - 6.1 Présentation des comptes et du bilan
 - 6.2 Rapport de l'organe de révision
 - 6.3 Approbation des comptes et décharge au Comité
7. Budget 2012
8. Divers

Rapport du président du Comité de l'Association

Madame et Messieurs les membres du Comité,
Chers invités,

L'année 2010 restera comme une année de transition pour l'Association ProjetSanté. Année de transition notamment dans le cadre de la restructuration des bâtiments qui sont la propriété de ProjetSanté. Cela est dû principalement aux démarches entreprises auprès du Département de l'éducation, de la culture et du sport pour mettre au bénéfice d'une subvention cantonale les travaux d'assainissement du bâtiment de l'Ecole Cantonale d'Art du Valais (ECAV).

De plus, le Comité a décidé de mobiliser une partie de son avoir financier en faisant l'acquisition d'actions de sociétés anonymes suisses (Nestlé et Novartis). Ces actions, que les spécialistes bancaires appellent « actions défensives », car moins spéculatives et moins sujettes à de fortes variations boursières, ont le mérite de servir un dividende de l'ordre de 3 à 4%. Ces taux sont bien plus élevés que les placements bancaires à court terme (taux de 0.5% pour des placements à 12 mois).

S'agissant des activités en lien avec le domaine de la santé, l'Association a organisé deux conférences tout public et a collaboré à l'organisation d'une troisième. Ces manifestations ont réuni à chaque reprise plus d'une centaine de personnes manifestant ainsi l'intérêt qu'a la population à réfléchir sur des thèmes en lien avec la santé.

Un concours d'objets graphiques a également été organisé. Les étudiants de l'ECAV et de l'EPAC ont ainsi pu réaliser des affiches sur le thème « Bougez ! ».

Ces différents thèmes sont repris ci-dessous afin de fournir plus d'explications.

Gestion immobilière

A la suite de la décision prise le 18 juin 2007 d'octroyer un crédit d'engagement de 2.8 millions, le Comité souhaitait engager les travaux d'assainissement de l'Ecole cantonale d'Art du Valais. Principalement, ces travaux visaient le remplacement de tous les vitrages ainsi que les cadres en bois qui, dans leur grande majorité, datent de la construction de l'ancien hôpital, soit 1922. Ces vitrages sont simples et constituent donc un « gouffre » à énergie. S'agissant d'un bâtiment scolaire, l'Association a déposé une nouvelle demande de reconsidération auprès du Département de M. Roch. Les démarches sont faites de manière conjointe avec la Commune de Sierre par son Président. Nous sommes toujours dans l'attente d'une détermination.

Récapitulation des engagements déjà effectués

Années	Martinets	ECAV	Total
2007	0.00	0.00	0.00
2008	388'405.85	231'918.10	620'323.95
2009	846'088.20	4'547.00	850'635.20
2010	10'000.00	21'952.55	31'952.55
TOTAL	1'244'494.05	258'417.65	1'502'911.70

L'ensemble de ces travaux a été financé par le fonds de rénovation des immeubles. Ainsi, il n'a pas été nécessaire de recourir à un emprunt.

Le Comité a également investi un montant de Fr. 46'806.85 pour le bâtiment des Martinets afin de mettre à disposition du Réseau Santé Valais des surfaces complémentaires pour l'exploitation du Centre d'expertises médicales. Ces travaux de transformation ont été financés intégralement par ProjetSanté en raison de l'obtention d'un contrat de bail de longue durée.

Gestion financière

Le Comité a constaté que la structure juridique de l'Association conduit à disposer d'un montant de l'ordre de 2.5 millions. Jusqu'à présent, ce montant était placé sur le marché financier à court terme. Le dernier placement effectué l'a été au taux de 0.75 % pour 12 mois. Ce faible taux d'intérêt a eu pour effet de provoquer une discussion au sein du Comité dont la conclusion a visé le placement d'une partie de ce montant sur des titres à forte garantie financière (AAA). C'est ainsi, qu'en avril 2010, le Comité a fait l'acquisition d'actions des sociétés Nestlé et Novartis pour un montant de l'ordre de 700'000 francs. Le Comité s'est assuré, pour le soutenir dans ce dossier, des conseils bénévoles de M. Hermann Gerber, ancien directeur de la Caisse de pension Energie.

Gestion des projets de ProjetSanté

En 2010, l'Association a souscrit le montant de 24'000 francs au projet du Réseau Santé Valais de construire un pavillon, dans les abords de l'hôpital de Sion, destiné à accueillir les parents d'enfants malades. Ce montant correspond au financement d'une chambre parent. Les membres du Comité ont jugé légitime de participer financièrement à ce projet au motif que les parents domiciliés en périphérie sont potentiellement concernés par une telle offre. Cette somme fera l'objet d'une inscription dans les comptes sitôt que le projet sera véritablement confirmé.

Au 31 décembre 2010, les projets suivants ont été provisionnés dans les comptes dans l'attente de leur réalisation, à savoir :

- atelier de danse Cocoon et atelier pour enfants Loèche 100'000 francs
- encadrement thérapeutique des résidants du Home Ringacker à Loèche-Ville 30'000 francs
- participation pour la rédaction d'un livre sur la Clinique Sainte-Claire 15'000 francs

A la date de l'Assemblée, les participations financières accordées au Home Ringacker ainsi qu'à la rédaction du livre sur la Clinique Sainte-Claire ont été versées aux bénéficiaires.

1. Conférence de printemps

La conférence de printemps, organisée le 17 mai, avait pour intitulé: *Entendre et soigner la douleur*. Elle a été animée par Mme Isabelle Décosterd, professeure et chercheuse à l'Université de Lausanne, praticienne au CHUV.

La conférencière a développé son sujet avec une grande maîtrise et passionné un auditoire qui avait plus que rempli l'aula de l'Hôpital de Sierre.

A l'évidence, une bonne partie des personnes présentes étaient venues s'informer pour obtenir une indication à propos des problèmes personnels ou familiaux. Mme Décosterd a été conduite à s'attarder longuement, au terme de la conférence, pour répondre à des questions privées.

2. Conférence d'automne

Le 8 novembre, nous avons accueilli la professeure Malin Maeder, également active à l'Université de Lausanne et au CHUV. Elle a entretenu les participants d'un thème qui s'est avéré très populaire: *Le sommeil, ses troubles, son rétablissement*.

Le succès de cette deuxième conférence a été aussi considérable que celui du précédent. Là encore, nous avons eu le sentiment qu'une partie des auditeurs venaient chercher la réponse à des difficultés personnelles ou à celles de proches.

3. Conférence conjointe avec l'Amicale de chirurgie

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec l'Amicale de chirurgie. Cette dernière choisit en toute indépendance les thèmes qu'elle souhaite traiter, tandis que nous prenons en charge les activités de publicité et de promotion.

La conférence 2010 a traité d'un objet éminemment populaire: L'histoire du sauvetage en Valais. La conférence a été animée par MM. Bruno Jelk (Air Zermatt) et Hervé Salamin. Elle a été donnée à l'Hôtel de Ville et a connu un très bon succès.

4. Réflexion générale sur les conférences

Au terme de quelques exercices, il nous apparaît clairement que c'est moins le caractère scientifique des exposés qu'une forme d'utilité pratique immédiate qui séduit le public.

Nous sélectionnons donc les thèmes en tenant compte de ce critère, ce qui n'entraîne évidemment pas un abaissement de la qualité scientifique. Nous recherchons, en conservant le niveau d'exigences des conférences, à répondre à ce que nous pressentons en matière d'attente de la population.

Les conférences de cette année, dont la première a eu lieu récemment à l'Hôtel de Ville, sont consacrées aux deux objets suivants :

- *Santé et plaisir à table*, soit un exposé sur la nutrition développé par le Pr Roger Darioli;
- *Signes précurseurs des troubles du grand âge*, par le Pr Christophe Büla.

5. Concours d'objets graphiques

Nous organisons chaque année un concours d'affiches qui s'adresse à une classe de l'ECAV, section graphique, et de l'EPAC. Le concours poursuit les objectifs suivants :

- susciter la création d'objets originaux sur un thème actuel de santé;
- susciter des expositions destinées à sensibiliser le public, particulièrement les jeunes, au thème traité;
- mettre ce matériel à la disposition des centres scolaires et des associations.

Le thème de l'année fait l'objet d'une concertation entre les membres du jury. Celui-ci est constitué du président de l'Association, du secrétaire, du coordinateur, du Dr René Tabin, de deux jurés extérieurs (Marie-Fabienne Aymon et Philippe Bécquelin - Mix&Remix). Ce dernier assure la présidence du jury.

Bougez ! C'est cette injonction qui a servi de thème au concours 2010. Les images sont régulièrement mises à la disposition du public sur le site Internet de l'Association. Nous vous invitons à les consulter et à encourager les communes, les associations, les autorités scolaires à organiser des expositions dans les différentes régions des deux districts de Sierre et Loèche, voire, pourquoi pas, à l'extérieur. Les travaux au format A2 sont tous encadrés, prêts pour un accrochage.

Le concours de 2011 a pour objet la prévention de la violence sous l'invitation anglo-américaine *Cool down*. La séance de jury s'est déroulée il y a quelques jours seulement.

Conclusions

Dans ses conclusions, le Comité entend adresser ses vifs remerciements aux personnes qui l'ont soutenu dans son activité.

Les remerciements vont également à l'endroit des personnes employées par le Réseau Santé Valais et qui collaborent à l'exploitation de notre Association.

ProjetSanté est propriétaire de trois immeubles bâtis sur trois parcelles totalisant plus de 6000 mètres carrés et dont la valeur incendie des bâtiments est de 16 millions.

En 2012, l'Association comptera 90 ans d'existence. Le Comité planchera prochainement sur ce jubilé pour discuter l'aménagement ou non d'une manifestation particulière faite dans ce contexte.

ProjetSanté, comme son nom l'indique, doit permettre à la population d'agir avec succès dans le domaine de la prévention sanitaire. C'est un objectif dont l'importance ne peut échapper à personne.

Manfred Stucky, président

Comptes 2010 : fonctionnement et investissements

Cpte	Libellé	Comptes 2010	Budget 2010	Comptes 2009
	1. FONCTIONNEMENT			
30000	Salaires et charges	173'797.40	176'000.00	174'933.35
40000	Matériel de nettoyage et autres	9'297.15	15'000.00	12'659.50
43000	Entretien et réparation	40'592.15	70'000.00	61'688.60
44000	Amortissement	72'372.20	73'000.00	72'372.20
45000	Eau et énergie	109'591.45	130'000.00	124'186.15
46000	Intérêts et frais	9'145.99	1'000.00	287.32
47000	Autres charges	33'626.59	45'000.00	46'094.40
48000	Taxes ordures et égouts	18'062.80	16'000.00	18'062.80
49000	Assurances + surveillance bâtim.	12'191.85	10'000.00	18'607.55
49990	Affectation au fonds de rénovation	350'000.00	160'000.00	220'000.00
49999	./. Encaissement des charges	-183'777.95	-190'000.00	-191'182.70
	Charges bâtiments	644'899.63	506'000.00	557'709.17
60000	Loyers	650'080.40	640'000.00	644'306.70
60410	Subvention	16'000.00	16'000.00	16'000.00
69000	Intérêts sur placement	28'641.35	30'000.00	71'183.75
60010	Divers	1'367.70	2'000.00	4'945.45
	Recettes ordinaires	696'089.45	688'000.00	736'435.90
	Sous-total	51'189.82	182'000.00	178'726.73
700	Charges directes ProjetSanté	42'626.95	180'000.00	172'685.30
	Résultat global	8'562.87	2'000.00	6'041.43
	2. INVESTISSEMENT *			
	Projet restructuration imm. Martinets	10'000.00	0.00	846'088.20
	Projet restructuration ancien hôpital	21'952.55	0.00	4'547.00
	Restructuration Chardonnerets	0.00	0.00	60'154.35
	Restructuration CEM	46'806.85		
	TOTAL	78'759.40	0.00	910'789.55

* Financement par le fonds de rénovation

Bilan au 31 décembre 2010

ACTIF		31.12.10	31.12.09
Actifs circulants			
Caisse		1'246.65	1'414.50
Banques c/c		534'561.54	820'513.43
Placements		2'500'000.00	2'500'000.00
RSV		2'986.60	5'663.20
Débiteur Communes district Loèche		19'181.71	118'244.40
Autres débiteurs		100'404.95	112'741.00
Actifs transitoires		5'232.55	9'935.10
		3'163'614.00	3'568'511.63
Immobilisations			
Titres et participations		699'643.00	3.00
Immeubles	10'845'286.65		
Parking Martinets	112'632.60		
Bonus Confédération	-225'156.00		
Subv. ECAV (monte-escaliers) en 2003	<u>-7'447.50</u>		
	10'725'315.75		
./. Fonds amort. au 31.12.2009	-10'268'387.95		
./. Amortissement 2010	<u>-72'372.20</u>	384'555.60	456'927.80
		1'084'198.60	456'930.80
TOTAL DE L'ACTIF		4'247'812.60	4'025'442.43
PASSIF			
Capitaux étrangers			
Passifs transitoires		196'799.80	189'983.10
Crédit LIM		274'400.00	336'600.00
Fonds de promotion		37'039.25	37'039.25
Fonds de rénovation d'immeuble	153'886.50		
Fonds de rénovation d'immeuble 2010	350'000.00		
./. Rénovation 2010 les Martinets	- 56'806.85		
./. Rénovation 2010 ECAV	<u>- 21'952.55</u>	425'127.10	153'886.50
Provision fluctuation		148'120.35	150'170.35
		1'081'486.50	867'679.20
Capitaux propres			
Capital au 31.12.09		3'157'763.23	3'157'763.23
Résultat 2010		8'562.87	
		3'166'326.10	3'157'763.23
TOTAL DU PASSIF		4'247'812.60	4'025'442.43

Annexe au bilan

- Engagement en faveur de l'Etat du Valais Fr. 456'927.80 pour le bâtiment des Martinets

- Valeur incendie : ECAV		7'201'549.00
	Les Martinets	8'250'000.00
	Les Chardonnerets	<u>506'000.00</u>

TOTAL **15'957'549.00**

N.B. Ces bâtiments sont assurés dans la police assurance collective du Réseau Santé Valais afin de minimiser les primes d'assurances. Toutefois, les franchises sont relativement élevées. A titre d'exemple, pour le risque d'incendie la franchise est de Fr. 20'000.--.

- Cautionnement accordé : néant.
- Engagements pris par l'Association dans le cadre ProjetSanté et ayant fait l'objet d'une provision dans les comptes :

. Atelier de danse Cocoon et atelier pour enfants Loèche		100'000.00
. Encadrement thérapeutique des résidants du home Ringacker à Loèche		30'000.00
. Participation pour la rédaction d'un livre sur la Clinique Sainte-Claire		<u>15'000.00</u>

TOTAL **145'000.00**

- Engagements pris par l'Association dans le cadre ProjetSanté et n'ayant pas fait l'objet d'une provision dans les comptes

. Participation à la construction d'un pavillon pour les parents d'enfants malades dans les environs de l'hôpital de Sion		<u>24'000.00</u>
---	--	------------------

Rapport de l'organe de révision

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Membres du Comité,
Mesdames, Messieurs les Représentants des communes des districts de Sierre et Loèche,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexes) de « L'Association de valorisation du patrimoine hospitalier de Sierre - Loèche » pour l'exercice arrêté au **31.12.2010**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Sierre, le 11 avril 2011.

Fiduciaire Duc-Sarrasin & Cie SA

Eddy Duc, Sierre
Expert-réviseur agréé

Céline Delaloye, Miège
Réviseur agréé

Budget 2012

Cpte	Libellé	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010
	1. <u>Fonctionnement</u>			
30000	Salaires et charges	165'000.00	177'000.00	173'797.40
40000	Matériel nettoyage + autres	12'000.00	15'000.00	9'297.15
43000	Entretien et réparation	60'000.00	70'000.00	40'592.15
44000	Amortissement comptable	73'000.00	73'000.00	72'372.20
45000	Eau et énergie	130'000.00	135'000.00	109'591.45
46000	Intérêts et frais	5'000.00	1'000.00	9'145.99
47000	Autres charges	40'000.00	45'000.00	33'626.59
48000	Taxes ordures et égouts	20'000.00	20'000.00	18'062.80
49000	Assurances + surv. bâtiments	12'000.00	11'000.00	12'191.85
49990	Affectation fonds rénovation	190'000.00	200'000.00	350'000.00
49999	./. Encaissement des charges	-190'000.00	-192'000.00	-183'777.95
	Charges bâtiments	517'000.00	555'000.00	644'899.63
60000	Loyers	667'000.00	670'000.00	650'080.40
60410	Subvention	16'000.00	16'000.00	16'000.00
69000	Intérêts sur placement	25'000.00	20'000.00	28'641.35
69010	Divers	2'000.00	2'000.00	1'367.70
	Recettes ordinaires	710'000.00	708'000.00	696'089.45
	Sous-total	193'000.00	153'000.00	51'189.82
700	Charges directes ProjetSanté	190'000.00	150'000.00	42'626.95
	Résultat global	3'000.00	3'000.00	8'562.87
	2. <u>Investissements</u> *			
	Projet restructurat. Martinets	0.00	0.00	10'000.00
	Projet restructur. ECAV	0.00	0.00	21'952.55
	Restructuration Chardonner.	0.00	0.00	46'806.85
	Total	0.00	0.00	78'759.40

* Financement par fonds de rénovation

Conclusions

Arrivé au terme de notre rapport d'activité, le Comité remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin aux activités de l'Association. Sa reconnaissance particulière va à l'équipe de direction de l'Hôpital de Sierre qui assume l'administration de notre entité.

Le Comité a confiance dans l'avenir du pôle hospitalier de la région de Sierre - Loèche qui, outre l'Hôpital et la Clinique Sainte-Claire, inclut également le Centre valaisan de pneumologie et les cliniques du Haut-Plateau ainsi que celles de Loèche-les-Bains.

Avec l'année 2010, l'Association a définitivement terminé les engagements pris antérieurement dans le contexte hospitalier, elle entre de manière active dans la nouvelle tâche qu'elle s'est assignée, à savoir le soutien aux initiatives originales ou novatrices dans le domaine médico-social.

Le besoin d'imagination et de créativité est à la mesure des problèmes sanitaires que nous avons évoqués plus haut. Le système de santé ne pourra demeurer performant et acceptable d'un point de vue économique que si nous parvenons à inventer de nouveaux chemins. C'est ce à quoi nous nous appliquons dans cette région et avec les moyens qui sont les nôtres.

Pour le Comité de l'Association

Manfred Stucky, Président

Dominique Epiney, Secrétaire



Villa les Chardonnerets

Site internet

(Association de valorisation du patrimoine hospitalier de Sierre - Loèche)

Site internet : <http://www.projetsante.ch/>

Adresse postale : **ProjetSanté**
Case postale 504 - 3960 Sierre

Adresse courriel : info@projet-sante.ch



Une démarche humaniste

ProjetSanté est une association à but idéal qui soutient des projets originaux visant à améliorer les conditions de vie sanitaires et sociales de la population.

ProjetSanté apporte son aide financière à des démarches et réalisations qui n'incombent pas aux collectivités publiques du fait d'une obligation légale, et qui ne pourraient pas être conduites à leur terme sans une intervention extérieure.

ProjetSanté est né de la volonté de l'ensemble des communes du district de Sierre et de la majorité des communes du district de Loèche (Bratsch, Ergisch, Gampel, Inden, Leuk, Leukerbad, Oberems, Salgesch, Turtmann, Unterems, Varen), partenaires de l'association de l'hôpital régional de Sierre - Loèche jusqu'à la reprise des établissements par le Canton. L'association tire ses ressources de rentes immobilières dont le montant annuel se situe aux alentours de Fr. 500'000.-.

ProjetSanté est une entreprise innovante par son ambition, par l'importance des moyens mis en œuvre, par l'étendue des collaborations intercommunales.

Demande de soutien



Demande de soutien

Formule à remplir par le requérant

1. Nom et qualité du requérant

- commune

- association ou fondation

- autre institution

2. Descriptif succinct du projet

3. Coût du projet envisagé

- montant de l'investissement

CHF

- coût annuel de fonctionnement

CHF

Note: l'indication du coût annuel de fonctionnement n'est requise que si la sollicitation inclut une demande d'aide au lancement du projet dans une période initiale.

4. Montant du soutien demandé

- aide à l'investissement

CHF

- aide au fonctionnement

CHF

Note: l'indication du coût annuel de fonctionnement n'est requise que si la sollicitation inclut une demande d'aide au lancement du projet dans une période initiale.

5. Examen des principaux critères déterminants

5.1. Originalité du projet

Le projet constitue-t-il une démarche originale dans la région ou la commune considérée?

oui non

Commentaire éventuel:

5.2. Nécessité ou opportunité du projet

Le projet répond-il à un besoin social ou sanitaire avéré dans la région, la commune ou l'institution considérée?

oui non

Commentaire éventuel:

5.3. Absence d'obligation légale de réaliser le projet

Le projet se situe-t-il en dehors des charges et obligations qui incombent au requérant du fait des dispositions légales?

oui non

Commentaire éventuel:

5.4. Caractère indispensable du soutien

Le soutien de ProjetSanté est-il indispensable à la réalisation du projet?

oui non

6. Budget d'investissement et de fonctionnement

Les budgets sont-ils joints en annexe à la présente formule?

oui non

Commentaire éventuel:

7. Plan de financement

Le plan de financement détaillé est-il joint en annexe à la présente formule?

oui non

Commentaire éventuel:

8. Personne de contact

Nom et coordonnées de la personne habilitée à fournir des informations complémentaires éventuelles aux représentants de ProjetSanté.

9. Informations complémentaires sur le projet

Le requérant peut, s'il le juge utile, joindre en annexe à cette formule une présentation détaillée du projet. L'établissement d'un tel document ne constitue ni une exigence, ni une garantie de réponse favorable.

Annexes:

Lieu:

Date:

Signature:

A retourner à ProjetSanté, case postale 504, 3960 Sierre

Les numéros de téléphones utiles

Réception de l'Hôpital	027 - 603 7000
Service des urgences	027 - 603 7577
Service des admissions	027 - 603 7792
Service de la physiothérapie	027 - 603 7865
Service des soins continus	027 - 603 7889
Réception de la Clinique	027 - 603 7400

Le service des urgences

Le service des urgences de l'Hôpital est à disposition des populations des districts de Sierre et de Loèche

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

